



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 décembre 2006
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays

I. Introduction

1. Le présent rapport est établi en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité, qui me demande de tenir le Conseil informé, au moyen de rapports, de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et des activités du Bureau d'appui pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS). Il donne suite également au paragraphe 11 de la résolution 1580 (2004) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil demandait d'établir un rapport écrit tous les trois mois sur ce sujet.
2. Le présent rapport porte essentiellement sur l'évolution de la situation politique et économique en Guinée-Bissau depuis mon dernier rapport daté du 29 septembre 2006 (S/2006/783).

II. Situation politique

3. La période a été marquée par la poursuite de la réconciliation nationale, la difficile réintégration des dissidents du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), le retour, le 28 octobre 2006, de l'ancien Président Koumba Yalá, qui brigue la direction du Parti de la rénovation sociale (PRS) et les difficultés croissantes auxquelles s'est heurté le gouvernement actuel dirigé par le Premier Ministre Aristides Gomes.
4. M. Yalá, absent du pays pendant un an, a fait savoir qu'il était rentré pour mener le PRS à la victoire lors des législatives de 2008. Il a par la suite remporté la course à la direction lors du Congrès national du PRS, qui a eu lieu du 8 au 12 novembre, recueillant près de 67 % des suffrages exprimés. À l'origine, M. Yalá était favorable à la mise en place du gouvernement actuel, mais, il y a peu de temps, il a qualifié d'illégitimes le Forum pour la convergence du développement et la coalition de partis, PRS compris, qui soutient le gouvernement actuel à l'Assemblée populaire nationale (ANP), et le Gouvernement lui-même. Ses actions ont exacerbé les tensions politiques et font redouter que le Gouvernement ne soit contraint de se dissoudre.



5. M. Yalá a appelé de ses vœux la tenue d'élections législatives avant 2008 comme prévu, mais le dirigeant du parti le plus important au Parlement, le PAIGC, l'ancien Premier Ministre Carlos Gomes Júnior et le candidat du parti à l'élection présidentielle de 2005, Malam Bacai Sanha, ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'organiser des élections si tôt. Ils ont plutôt appelé au remplacement du gouvernement actuel par un gouvernement d'unité nationale. Les principaux partis de l'opposition accusent le Gouvernement d'impéritie et de corruption. Le Premier Ministre Aristides Gomes a rappelé que la stabilité politique était un préalable au décaissement des fonds promis par les donateurs lors de la table ronde de Genève (7 et 8 novembre) et mis en garde contre le climat politique actuel qui, s'il restait inchangé, pourrait compromettre les dons à venir. Sous le feu des critiques, le Président Vieira a lancé des concertations avec les divers acteurs politiques afin d'aider à assainir la situation politique.

6. M. Yalá a déclaré que l'Union africaine lui avait demandé de soutenir le Président Vieira au deuxième tour des élections présidentielles de 2005. Le candidat défait du PAIGC, Malam Bacai Sanha, a donc demandé des explications à l'Union africaine. Certains partisans de M. Sanha ont accusé l'Union africaine d'ingérence et remis en cause la légitimité de la victoire du Président Vieira en 2005.

7. Entre-temps, les efforts se sont poursuivis pour réunifier et remettre d'aplomb le PAIGC, qui a subi de graves dissensions après que plusieurs de ses ténors eurent préféré M. Vieira au candidat de leur propre parti aux élections présidentielles de 2005. En octobre, sept dissidents en vue ont réintégré le Bureau politique, organe décisionnel du parti. La réconciliation au sein du parti est loin d'être achevée toutefois car plusieurs autres dissidents ont continué d'accuser les dirigeants de faire obstacle au progrès.

8. L'initiative de dialogue des « Estados Gerais » (États généraux) progresse malgré les contraintes budgétaires. Le 29 septembre, les participants ont tenu leur première consultation avec une soixantaine de représentants des forces de sécurité, dont le chef d'état-major, le général Tagme Na Waie. Celui-ci a réaffirmé son soutien à l'initiative et annoncé que la Commission nationale pour la réconciliation des forces armées, créée en 2005, participerait au travail plus général de réconciliation nationale prévu dans le cadre des États généraux. L'Institut de Gorée de Dakar et le Gouvernement britannique ont apporté leur concours financier tandis que le BANUGBIS s'attache à faciliter et à encourager la réconciliation nationale et le dialogue.

9. Le BANUGBIS, en partenariat avec l'Organisation néerlandaise de développement (SNV), a tenu deux stages de formation aux fonctions de direction, le premier en octobre à l'intention des chefs de département de l'Assemblée populaire nationale (ANP), le second en novembre pour les chefs des commissions parlementaires spéciales. La formation au règlement des conflits et à la prise de décisions en collaboration s'inscrit dans un vaste projet de renforcement des capacités du Parlement présenté au Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD). Ce projet, qui sera coordonné par le PNUD et mis en œuvre par le BANUGBIS, la SNV et le National Democratic Institute, prévoit aussi une assistance technique pour améliorer les capacités de contrôle du Parlement et faire des recherches sur des problématiques touchant les femmes et les enfants, par exemple les violences sexistes et le VIH/sida. En outre, il apportera un soutien aux femmes parlementaires qui s'occupent des aspects transfrontières de la paix et des

initiatives féminines en faveur du dialogue national. Le FNUD envisage aussi de réaliser un projet présenté par l'International Peacebuilding Alliance (Interpeace) en partenariat avec l'Institut national des études et des recherches (INEP) de Guinée-Bissau, qui vise à favoriser un dialogue national sans exclusive et à soutenir les politiques tendant à résoudre les graves difficultés politiques et administratives qui affligent le pays.

III. Aspects économiques et sociaux

10. La situation économique reste précaire, d'où la difficulté pour l'État de verser aux fonctionnaires leur traitement et d'assurer les services élémentaires. Les arriérés de traitement sont de plusieurs mois. Les tensions sociales restent élevées, comme le montrent les grèves dans les secteurs de l'enseignement et de la santé.

11. Le Premier Ministre a porté à l'attention des partenaires internationaux et régionaux de la Guinée-Bissau la gravité de la situation économique à la table ronde des donateurs qui a eu lieu à Genève les 7 et 8 novembre derniers sur le thème « Sécurité et développement ». Les donateurs ont félicité les autorités guinéennes des progrès accomplis jusque-là dans les réformes économiques, du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et du Plan de réforme du secteur de la sécurité. Ces résultats constituent certes un début encourageant, mais les annonces de contributions sont restées en deçà de l'objectif général de 538 millions de dollars. Le pays a donc impérativement besoin de soutien à court terme pour combler le déficit budgétaire de l'exercice 2006-2007 et mettre en œuvre la stratégie de lutte contre la pauvreté et le Plan de réforme du secteur de la sécurité. Selon le FMI, il est capital de combler le déficit budgétaire pour créer un cadre favorable à la mise en place d'une assistance d'urgence après un conflit dont les partenaires internationaux pensent qu'il mobiliserait des moyens supplémentaires pour le pays. Le FMI envisage de dépêcher dans la première quinzaine de janvier 2007 une mission qui dressera un état des lieux à Bissau.

12. Malgré les efforts d'accroissement des recettes et de compression des dépenses, la collecte fiscale a été inférieure à l'objectif fixé. Cela s'explique en grande partie par le fait que les droits perçus sur les permis de pêche et les exportations de noix de cajou ont été moins élevés que prévu. Ce sont les lenteurs de la négociation d'un nouvel accord de pêche avec l'Union européenne qui ont pesé sur les recettes tirées des permis de pêche. Cela dit, malgré cette moins-value, l'accroissement des recettes non fiscales tirées des amendes imposées en cas de pêche clandestine est encourageant. L'augmentation du prix à la production des noix de cajou (de 250 à 350 francs CFA), conjuguée à la baisse des cours mondiaux, a fait chuter les exportations de noix de cajou. Selon la FAO, on peut penser que seulement 60 % de la récolte seront exportés. À la suite de la mission du FMI qui a eu lieu du 12 au 25 octobre, le Gouvernement a consenti à ne pas intervenir dans l'orientation du marché de ce produit mais à chercher plutôt à inciter les commerçants à écouler les stocks restants dans les localités rurales en baissant le prix de référence servant au calcul des taxes à l'exportation.

13. La mauvaise gestion de la campagne de noix de cajou et l'inondation de terres arables ont nui aux moyens d'existence des ruraux. Cependant, la sécurité vivrière s'améliore dans les régions de Quinara et Tombali dans le sud. Le Programme alimentaire mondial, la FAO et le Gouvernement ont soutenu des programmes

vivres contre travail pour remettre en état les rizières. Le PAM a distribué 800 tonnes de vivres à plus de 67 000 personnes. On continuera de suivre la situation en 2007 car la production pourrait ne pas suffire à compenser le recul de la riziculture en 2005 et la baisse des recettes tirées des ventes de noix de cajou.

14. Dans les écoles publiques, la rentrée, qui devait avoir lieu le 3 octobre, a été reportée au 20 novembre en raison des désaccords qui persistent entre le Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et les enseignants au sujet des contrats, des arriérés de traitement et des subventions. L'UNICEF a élaboré un programme spécial pour réintégrer les élèves et les enseignants dans les écoles touchées par le conflit militaire dans le nord du pays au début de l'année. Le 15 novembre, l'UNICEF, l'OMS et des ONG nationales et internationales ont uni leurs efforts à ceux du Ministère de la santé pour organiser la distribution dans tout le pays de moustiquaires imprégnées d'insecticide destinées à 187 000 enfants de moins de 5 ans. Dans le cadre de la même campagne, les enfants reçoivent un apport en vitamine A et un traitement vermifuge. La Guinée-Bissau recevra 3,4 millions de dollars sur trois ans du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En octobre, l'UNICEF, ONUSIDA et le Ministère de la santé ont lancé un programme antirétroviral en faveur de 1 500 enfants séropositifs. La stratégie quinquennale nationale de lutte antisida est en préparation; elle doit être approuvée au début de décembre.

IV. Aspects militaires et problèmes de sécurité

15. Un groupe de travail technique de l'Équipe consultative sur le développement du secteur de la sécurité du Royaume-Uni a séjourné en Guinée-Bissau du 24 septembre au 5 octobre pour aider le Gouvernement à mettre au point sa stratégie de réforme du secteur de la sécurité. Le 30 octobre, le Conseil des ministres a approuvé cette stratégie ainsi qu'un plan triennal d'investissement d'un montant de 184 millions de dollars. Le Gouvernement a également bénéficié des conseils de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). D'après le Ministère de la défense, le Plan de réforme du secteur de la sécurité prévoit la réduction des effectifs des forces armées (de 9 650 à 3 440 hommes), la restructuration des organes chargés de l'application des lois et la création d'une gendarmerie nationale. Le BANUGBIS aidera les autorités du pays à mener une campagne nationale d'information systématique sur les modalités du Plan.

16. La première réunion de la nouvelle Commission nationale chargée de lutter contre la prolifération des armes légères (CNLCPAL), à laquelle ont participé des représentants de la société civile et de diverses institutions de l'État, a eu lieu le 26 octobre. Le BANUGBIS apportera son concours à la Commission nationale en la conseillant sur son plan de travail et la législation à venir.

17. En octobre, dans les régions de Quinara et de Tombali, au sud du pays, le Groupe de la police civile et le Groupe des droits de l'homme du BANUGBIS ont initié 33 fonctionnaires de police au « Code de conduite pour les responsables de l'application des lois » ainsi qu'aux « Principes de base de l'utilisation des armes à feu ». Ne disposant pas de fichiers, la police n'est pas en mesure de confirmer les informations sur la criminalité dont la presse se fait l'écho de plus en plus souvent. Le 24 septembre, 674 kilos de cocaïne, des stocks d'armes et du matériel de

communication ont été saisis, aggravant la crainte d'une montée en puissance des milieux criminels dans le pays.

18. Le Centre national de coordination des activités de déminage (CAAMI), appuyé par le PNUD, a poursuivi ses opérations de déminage d'urgence à São Domingos, ancienne zone de conflit au nord du pays. L'organisation non gouvernementale internationale Handicap International a pu y déployer ses équipes grâce à l'appui financier du PNUD, du Service de la lutte antimines de l'ONU (SLAM) et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. En septembre, 10 mines antipersonnel et 152 munitions non explosées y ont été détruites. Environ 7 000 mètres carrés de routes secondaires reliant divers villages touchés ont été nettoyés et confirmés comme déminés. L'organisation non gouvernementale Lutamos Todos contra as Minas (LUTCAM), agissant avec une autre organisation du même type, Cleared Ground, a continué d'enlever les restes explosifs qui se trouvaient à Bissau. Environ 4 848 munitions ont été récupérées.

V. Aspects relatifs aux droits de l'homme

19. Durant la période à l'examen, le BANUGBIS est resté en relations avec les autorités guinéennes au sujet des 12 personnes détenues sans chef d'inculpation depuis mars 2006 à la suite de combats à la frontière nord, et a demandé à rencontrer les prisonniers. Le Bureau continue également de coopérer avec le Ministère de la justice pour donner un statut légal à l'institution nationale des droits de l'homme, qui contribuera de façon décisive à la promotion et à la protection des principes liés aux droits de l'homme.

20. Le BANUGBIS a poursuivi ses activités de sensibilisation aux affaires constitutionnelles, aux droits de l'homme et à l'administration par le biais de la commission parlementaire, l'objectif étant d'amener la Guinée-Bissau à ratifier les principaux instruments relatifs aux droits de l'homme. En septembre, le Bureau du Procureur général a mis en place avec l'assistance technique de l'UNICEF, un service chargé de venir en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence intrafamiliale.

21. Au cours de la même période, le BANUGBIS a produit des émissions de radio consacrées au dialogue et à la réconciliation, aux droits de l'homme, à la réforme du secteur de la sécurité ainsi qu'aux armes légères et de petit calibre. Deux stages de formation ont été organisés à l'intention des journalistes de la presse écrite et de la radio. Le premier, consacré au perfectionnement des techniques du journalisme et au renforcement du rôle des médias dans le développement et la paix, s'est tenu en novembre. Le second, destiné aux femmes journalistes, portait sur les techniques de journalisme, l'égalité entre les sexes, la presse, le développement et le dialogue.

VI. Observations et recommandations

22. Je tiens à féliciter le Gouvernement de la Guinée-Bissau du succès de la table ronde des donateurs qui s'est tenue en novembre à Genève. Son thème, « Sécurité et développement », montre bien que le Gouvernement est conscient du rapport qui existe entre la sécurité, la stabilité et le développement. Reportée à plusieurs reprises, cette table ronde longtemps attendue marque un grand pas en avant alors

que le Gouvernement s'efforce d'assurer le retour à la normale. Je félicite et remercie vivement les États Membres ainsi que les diverses organisations qui ont participé à cette réunion et s'y sont engagés à soutenir la Guinée-Bissau.

23. Je prie instamment les acteurs politiques de la Guinée-Bissau de placer les intérêts de l'État au-dessus d'autres considérations et de rechercher des solutions négociées à leurs différends pour ne pas mettre la stabilité politique du pays en péril ni compromettre leur objectif commun, la promotion du développement. Le pays ne peut se permettre de vivre de nouvelles perturbations alors que ses partenaires examinent les efforts que fait le Gouvernement en vue de lui apporter une aide budgétaire d'urgence et que le Fonds monétaire international prévoit pour janvier 2007 une mission qui discutera d'aide d'urgence. Je tiens à réaffirmer que sans stabilité politique, on ne peut ni avancer sur la voie du développement ni garantir de coopération avec les partenaires internationaux, en particulier les investisseurs.

24. Je me réjouis que le Conseil d'administration du Fonds monétaire international ait approuvé l'accès de la Guinée-Bissau à l'assistance d'urgence postconflit. La Guinée-Bissau a cependant besoin d'un soutien plus important pour que cette assistance devienne une réalité; je fais donc de nouveau appel à la générosité de la communauté internationale pour qu'elle appuie la Guinée-Bissau, et aide notamment à combler le déficit budgétaire de l'exercice 2006-2007. J'appelle également le Gouvernement à appliquer énergiquement les principes de la bonne gouvernance et à lutter contre la corruption.

25. Le BANUGBIS et l'Équipe consultative sur le développement du secteur de la sécurité du Royaume-Uni ont secondé le Gouvernement guinéen dans l'élaboration de sa stratégie de réforme du secteur de la sécurité en jouant un rôle consultatif essentiel. Je saisis cette occasion pour remercier le Royaume-Uni de la précieuse contribution qu'il a apportée à l'examen de ce secteur. J'invite les autorités guinéennes à maintenir l'administration publique et la sécurité au premier rang de leurs priorités. J'appelle de nouveau toutes les parties intéressées, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du pays, à tout faire pour garantir le succès de ces réformes.

26. Je me félicite également du resserrement des liens de coordination en Guinée-Bissau entre les organismes des Nations Unies et les partenaires internationaux et régionaux, évolution rendue possible par l'International Partners Group.

27. Comme je l'indiquais dans mon dernier rapport du 29 septembre 2006 (S/2006/783), j'ai récemment recommandé de proroger au 31 décembre 2007 le mandat du BANUGBIS afin qu'il puisse continuer d'aider la Guinée-Bissau à consolider la paix et la stabilité. La réalisation de l'objectif d'un progrès durable dépend de l'instauration d'un climat de confiance tant à l'intérieur qu'en dehors des frontières et de l'application des principes de la gouvernance démocratique. Je féliciterai pour finir les membres du personnel du BANUGBIS, dirigé par mon représentant M. Shola Omoregie, et toute l'équipe de pays des Nations Unies du travail remarquable qu'ils accomplissent en Guinée-Bissau au service de la paix et du progrès.